

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

Réunion du 3 octobre 2025

Fonctionnement des collèges pour 2026

Rapports divers

PROCES VERBAL

Secrétaire de séance : Isabelle ROBERT, Secrétaire générale

La séance est présidée par M. Hervé GAYMARD, Président

Elle démarre à 14 h 30

Sont présents :

Mme BARBIER, M. BERETTI, Mme BERTHET, M. BERTHOUD,
Mme BLANC-TAILLEUR, Mme BONILLA, Mme BRUNET,
Mme CHAPPUIS, M. CHASSOT, Mme CRESSENS, M. DARVEY,
M. DUC, Mme FAVETTA SIEYES, Mme FONTAINE,
M. GAYMARD, M. GENNARO, Mme GEINDRE, M. GRANGE,
M. GUIGUE, M. LOMBARD, M. MOIROUD, M. MORAT,
M. PAUCHET, M. PROVOST, M. ROLLAND, Mme RUAZ,
Mme SANTAIS, Mme SCHMITT, M. THEVENET, M. VAIRETTO,
Mme VERNEY, Mme WOLFF

Le quorum étant atteint, le Conseil départemental peut délibérer.

Sont excusés :

Mme DUBOUCHET-REVOL
Mme FURBEYRE, pouvoir donné à M. GRANGE
M. MAITRE, pouvoir donné à Mme SCHMITT
Mme REMY, pouvoir donné à M. GENNARO
Mme UTILLE-GRAND, pouvoir donné à Mme BLANC-TAILLEUR
M. VILLIBORD, pouvoir donné à M. THEVENET

Rapport	Titre	Décision	Observations
	Approbation du Procès-verbal du 20 juin 2025		
1	FINANCES - Délégations de service public – Comptes rendus annuels de concession – Exercice 2024	Donné acte à l'unanimité Ne prennent pas part au vote : SAEM "société des trois vallées" : Mme BERTHET - MM. GAYMARD LOMBARD ROLLAND - VAIRETTO VILLIBORD	
2	ROUTES - Répartition du produit des amendes relatives à la circulation routière par le Département Nouvelles règles de répartition	Adopté à l'unanimité	
3	SPORT - Education physique et sportive - Collèges publics et privés - Subventions complémentaires 2025 et subventions 2026	Adopté à l'unanimité Ne prend pas part au vote : Savoie Nordic : M. DARVEY	
4	HANDICAP - Tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) - Secteurs personnes âgées, personnes handicapées et enfance, jeunesse, famille - Orientations 2026	Adopté à l'unanimité	
6	EDUCATION - Collèges publics – Politique tarifaire départementale 2026 en matière de restauration et d'hébergement scolaires	Adopté 8 Contre : Groupe Savoie en Commun	Le groupe Savoie en Commun regrette de n'avoir eu aucun retour sur sa proposition de mettre en place une tarification en fonction des revenus sur laquelle une réflexion avait été approuvée par le Président en octobre 2023. Mme Schmitt, vice-présidente, indique que ce sujet a été étudié mais que sa mise en œuvre s'avère complexe pour les gestionnaires des collèges et superflue au regard du coût actuel du repas pratiqué par le Département.

5	EDUCATION - Collèges publics – Participation départementale aux dépenses de fonctionnement, participations complémentaires, subventions aux dépenses de viabilisation : crédits 2026 – Orientations du Département pour les budgets 2026	Adopté Abstention des élus du Groupe Savoie en Commun	<p>Le groupe Savoie en Commun se satisfait d'une reprise du dialogue entre le Département, les établissements scolaires et le rectorat après une période de grandes tensions. Il regrette cependant l'inflexibilité de la position du Département qui confirme son refus de contribuer au financement des activités pédagogiques sur la base de la participation départementale, en l'absence d'interdiction légale qu'il considère avoir été confirmée par le juge des comptes dans ses règlements conjoints. Mme Schmitt indique que le fonds de roulement des collèges (constitué des reliquats des participations des années précédentes) a à nouveau augmenté fin 2024 et s'élève désormais à 3,8 M€. Il est tout à fait possible pour les collèges de prendre sur ces réserves pour financer des activités pédagogiques, le Département ne s'y oppose pas.</p> <p>Est également abordée la question du mode de calcul des forfaits versés aux collèges privés. Le groupe Savoie en Commun regrette une iniquité de traitement entre les collèges publics et privés, issue du mode de calcul de leurs financements et de leurs règles de contrôle. Mme Schmitt rappelle que ces modalités de calcul sont fixées par la loi en prenant en compte le coût moyen d'un élève dans le public et qu'en aucune manière il est fait une application différenciée des textes, les collèges privés ne sont pas favorisés par rapport à ceux du public.</p>
7	EDUCATION - Collèges publics – Fonctionnement – Soutien au service de restauration et d'hébergement : crédit 2026	Adopté à l'unanimité	
8	EDUCATION - Collèges publics – Fonctionnement – Petite maintenance et entretien du patrimoine : crédit 2026	Adopté Abstention des élus du Groupe Savoie en Commun	
9	EDUCATION - Collèges publics – Fonctionnement – Acquisition d'un logiciel de vie scolaire : crédit 2026	Adopté à l'unanimité	
10	EDUCATION - Collèges publics – Fonctionnement – Découverte du monde de l'entreprise et de la culture : crédit 2026	Adopté à l'unanimité	
11	EDUCATION - Collèges publics – Fonctionnement – Lutte contre la précarité menstruelle : crédit 2026	Adopté à l'unanimité	
12	EDUCATION - Collèges privés dont les classes sont sous contrat d'association avec l'État – Fonctionnement Forfaits d'externat parts "matériel" et "personnel", acquisition d'un logiciel de vie scolaire, découverte du monde l'entreprise, lutte contre la précarité menstruelle : crédits 2026	Adopté à l'unanimité	

	VŒU n° 1 – Défense de la filière bois et appel au maintien de l'appellation d'origine contrôlée « Bois de Chartreuse »	Adopté à l'unanimité	
	VŒU n° 2 – Prédation lupine	Adopté à l'unanimité	
	VŒU n° 3 – Pérennité de la fabrication de silicium de l'usine Ferroglobe de Montricher-Albanne et pour le maintien de l'emploi	Adopté à l'unanimité	

La séance se termine à 16 h 45

Le 14 novembre 2025,

M. Hervé GAYMARD,
Président du Conseil départemental




Mme Isabelle ROBERT
Secrétaire de séance